

Action C3	Restauration et entretien des habitats ouverts patrimoniaux	Objectif C : Promouvoir une gestion du bocage conciliant rentabilité économique et richesse biologique
------------------	--	--

<p><u>Description de l'action :</u> Les milieux patrimoniaux ont tendance à disparaître du site par abandon des pratiques. Cette action vise donc à restaurer les milieux patrimoniaux.</p>	<p>Habitat :</p> <p>2330 : Dunes intérieures 4010 : Landes humides 4030 : Landes sèches 6410 : Prairies à Molinie 6430 : Mégaphorbiaies 7110 : Tourbières hautes actives 7120 : Tourbières hautes dégradées 7150 : Dépressions sur substrat tourbeux 7210 : Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> 7230 : Bas-marais neutro-alcalins</p>
<p><u>Types de contrat :</u></p> <p>Surface agricoles : Mesures agroenvironnementales <i>NB : La mise en œuvre des mesures agroenvironnementales passera par la rédaction d'un projet de territoire en étroite collaboration avec les agriculteurs</i></p> <p>Surfaces non agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat Natura 2000 A32301P – Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage - Contrat Natura 2000 A32305R – Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger 	<p>Espèces :</p> <p>Lépidoptères Odonates Amphibiens Chiroptères</p>
<p><u>Engagements rémunérés :</u></p> <p><u>Mesures agroenvironnementales :</u></p> <p>Ouvert_01 = Ouverture d'un milieu en déprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme de travaux pour ouverture à définir dans un diagnostic parcellaire initial <p>Ouvert_02 = Maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle des rejets ligneux et autres végétaux indésirables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modalités d'élimination des rejets ligneux et autres végétaux (périodicité, méthode d'élimination mécanique) <p><u>Contrat Natura 2000 :</u></p> <p><u>Bûcheronnage :</u> Bûcheronnage des ligneux au ras du sol et/ou arrachage des ligneux à la pelle (possibilité de laisser quelques ligneux à valeur patrimoniale) Dessouchage des ligneux pour éviter les rejets Evacuer la totalité des résidus de coupe ou éventuellement brûler sur place sur des tôles avec exportation des cendres</p> <p><u>Gyrobroyage :</u> Gyrobroyer, une fois au cours du contrat, les habitats envahis par la végétation herbacée (Molinie, Fougère aigle, Callune,...) Evacuer la totalité des résidus de fauche. Lors des broyages, possibilité d'utiliser un broyeur à plaquettes, puis exporter les broyats quand cela est possible techniquement (après discussion avec l'animateur). Sur les terrains humides, utiliser du matériel de faible portance adapté à la fragilité du sol.</p>	<p><u>Engagements non rémunérés :</u> Conserver et maintenir la végétation arborée feuillue autochtone (ripisylve, haie, arbre isolé) aux abords de la parcelle. Ne pas effectuer de travail du sol Veiller à ne pas perturber significativement et volontairement le fonctionnement et l'alimentation des zones humides. Ne pas utiliser de produits phytosanitaires. Respect des périodes d'autorisation des travaux (définies par l'animateur du site).</p>

<p><u>Maître d'ouvrage</u> Exploitants agricoles, collectivités territoriales, propriétaires et titulaires des droits réels des terrains</p>	<p><u>Mise en œuvre</u> Collectivité animatrice</p>	<p><u>Partenariats</u> Chambre d'Agriculture, ADEAS-CIVAM</p>
--	---	---

<u>Moyens de financement</u>	<u>Modalités</u>
MAEC	Ouvert_01 : 190,12 €/ha/an (pour une seule année d'intervention) Ouvert_02 : 95,42 €/ha/an (pour 5 années d'intervention)
Contrat Natura 2000	Sur devis

<u>Echéancier</u>					
Année N Diagnostic initial + Travaux	Année N+1 Travaux	Année N+2 Travaux	Année N+3 Travaux	Année N+4 Travaux	Année N+5

<u>Evaluation</u>	
<u>Indicateurs de suivi</u> Suivi de la végétation	<u>Points de contrôle</u> Vérification sur le terrain de la réalisation des travaux Pièces justificatives des travaux